

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 juillet 2015**

Délibération n° 2015-0509

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Ecully

objet : Opération Centre de recherche Paul Bocuse - Individualisation d'autorisation de programme - Attribution d'une subvention d'équipement à l'association Institut Paul Bocuse pour la création d'un laboratoire du design du service

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Desbos

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 23 juin 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Jeudi 9 juillet 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mmes Bouzerda, Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, M. Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Panassier), M. Berthilier (pouvoir à M. Bret), Mmes Berra (pouvoir à Mme Balas), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fromain (pouvoir à Mme Laval), Gomez (pouvoir à Mme Lecerf), Piegay (pouvoir à M. Moretton), Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Conseil du 6 juillet 2015**Délibération n° 2015-0509**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commune (s) : Ecully

objet : **Opération Centre de recherche Paul Bocuse - Individualisation d'autorisation de programme - Attribution d'une subvention d'équipement à l'association Institut Paul Bocuse pour la création d'un laboratoire du design du service**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 juin 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'institut Paul Bocuse est une école de management qui forme aux arts culinaires et aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Avec 460 étudiants de 37 nationalités, cette école de référence internationale et reconnue par les professionnels du monde entier, représente, pour cette filière économique, la vitrine du savoir-faire et du savoir-être français.

En développement constant depuis sa création en 1990 à Ecully dans le château du Vivier, cette école propose, en partenariat avec l'Université Lyon 3 (IAE), deux filières de formation diplômante de niveau licence et master dans le domaine du management de l'hôtellerie et de la restauration ainsi que deux formations post-bac bénéficiant d'une reconnaissance officielle de l'État. Elle possède, par ailleurs, le premier hôtel-école d'Europe "Le Royal" et son propre restaurant d'application "Saisons".

Bénéficiant d'un réseau de professionnels de très haut niveau, cet établissement est présidé par monsieur Paul Bocuse, fondateur de l'école, et monsieur Gérard Pélisson, co-fondateur du groupe Accor et Président du conseil d'administration depuis 1998.

L'institut Paul Bocuse porte le projet de créer un laboratoire de recherche appliqué au design de service et sollicite une subvention d'investissement auprès de la Métropole de Lyon pour soutenir ce projet.

a) - Objectif

La Métropole de Lyon souhaite soutenir ce projet particulier qui s'inscrit dans les trois orientations stratégiques suivantes :

- rayonnement international et attractivité du territoire métropolitain : cet établissement participe déjà pleinement au rayonnement international de la Métropole et de la région en tant que vitrine de l'art de la table, notamment à travers le développement l'Institut Paul Bocuse à l'étranger : ouverture du premier restaurant-école le 1er mai 2010, à Shanghai ; partenaires réunis par l'institut Paul Bocuse Worldwide alliance parmi les meilleures écoles et universités : Afrique du Sud, Canada Chili, Colombie, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Japon, Mexique, Pérou, Singapour, Taiwan, Equateur et France. L'Institut est, par ailleurs, un acteur important de la filière touristique (cette filière générant près de 900 000 emplois salariés directs en France, première destination touristique mondiale et qui bénéficie fortement du savoir-faire en matière de gastronomie et d'hôtellerie) ;

- développement économique sur le territoire métropolitain : ce projet entre en étroite résonance avec les stratégies de développement économique de la Métropole de Lyon au regard des priorités affichées en termes de filières d'excellence, d'innovation, d'université et d'entrepreneuriat.

La création d'un pôle de compétences pour le secteur du service, de l'hôtellerie et la restauration qui met en synergie les différents acteurs du domaine (institutions, étudiants, chercheurs, entrepreneurs, entreprises et consommateurs) participe de cette stratégie de développement économique. En effet, ce pôle a vocation à proposer un équipement d'excellence et de prestige dédié à la formation des professionnels de haut niveau avec des cursus d'enseignement de niveaux licence et master et un accompagnement entrepreneurial de haute qualité et sectoriel ;

- synergie avec le projet de Cité internationale de la gastronomie : cet investissement en faveur de l'institut Paul Bocuse s'inscrit en parfaite cohérence avec le projet développé par la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon sur la Cité internationale de la gastronomie dont les ambitions sont de valoriser l'art de vivre à la française, la gastronomie du monde, le plaisir du bien manger, de fédérer les acteurs de la gastronomie en faveur de la valorisation des métiers et la formation, et enfin, de faire rayonner Lyon et sa région comme un territoire attractif et de savoir-faire.

En raison de ces complémentarités, l'Institut Paul Bocuse est d'ailleurs totalement associé à la conception du projet et à l'identification d'actions, notamment de valorisation des métiers et de la formation du grand public et des professionnels au sein de la future Cité.

b) - Le projet de laboratoire du design du service

La création d'un laboratoire de design du service porte l'enjeu de repositionner la cuisine française en matière de gastronomie mondiale, de préparer l'évolution des métiers et d'anticiper les nouvelles tendances dans le service, celui-ci étant devenu un facteur stratégique de différenciation et un levier de croissance pour les entreprises.

Ce projet répond pour l'institut à une stratégie de développement horizontal de l'activité au travers de l'application d'un savoir-faire propre au secteur de l'hôtellerie-restauration et de sa diffusion en direction de nouveaux secteurs d'activités.

L'objectif de l'institut est de créer le premier laboratoire axé sur le design du service répondant à des problématiques concrètes, première étape de la création d'un pôle de compétence pour le secteur du service constituant une expérimentation sur le territoire de la Métropole de Lyon et de la Région Rhône-Alpes. Ainsi, le Laboratoire du design du service sera une plateforme expérimentale sur laquelle des études en situation réelle seront conduites, appliquées au service dans l'hôtellerie-restauration mais également dans les secteurs où le service est au cœur de la performance des entreprises. Professionnels, industriels, hôteliers, chefs de cuisine, scientifiques et étudiants travailleront ensemble à l'innovation dans les services et à la prospective en matière de gastronomie française.

Le Laboratoire du design du service s'inscrit dans le développement du campus de l'institut Paul Bocuse à Écully avec l'acquisition d'une maison située au 3, avenue Guy de Collongue à Écully (maison Dollet par bail emphytéotique de 30 ans), située en face de sa résidence étudiante.

Ce nouvel ensemble dédié à l'enseignement et à la recherche doit permettre à l'École d'augmenter sa capacité d'accueil et de disposer d'espaces nouveaux pour les activités nouvelles. Ce lieu abritera un restaurant dédié aux étudiants et aux personnels, 4 salles de classe, un espace hôtelier d'expérimentation, 3 bureaux et une halle polyvalente sur une surface totale 800 mètres carrés et sur un terrain de 2 800 mètres carrés.

Plusieurs espaces, instrumentés de caméras et de suivis des comportements, seront créés dans ce programme immobilier : une chambre expérimentale modulable de 25 mètres carrés (hôtel, maison de retraite, chambre universitaire, etc.) une plateforme de 230 mètres carrés redimensionnable et configurable à volonté, comme un décor de théâtre, avec les outils de suivi du comportement, banques, magasins, salons de coiffure, guichets de transport, etc.

Ces espaces seront utilisés comme de véritables "Living lab" (laboratoires d'usages), permettant d'accueillir des acteurs publics, privés, des entreprises, des chercheurs, des enseignants et des consommateurs dans l'objectif de tester en "grandeur nature" des services, des outils ou des usages nouveaux autour de la notion d'accueil et de service.

Les programmes qui y seront développés sont les suivants :

- un programme de recherche appliquée, au bénéfice des entreprises et des marques, sur "l'expérience globale au service du client",

- un programme d'enseignement qui propose une définition approfondie du besoin fondamental du client, de l'usage et de sa mise en oeuvre opérationnelle,
- une plateforme d'innovation pour permettre à une entreprise de modéliser son concept afin de définir son processus et de former son personnel en situation réelle.

La mise en service est prévue pour juillet 2015.

c) - Plan de financement prévisionnel

Le coût total d'investissement pour ce projet est de 2 060 000 HT.

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
		Métropole de Lyon	100 000
		Région Rhône-Alpes	100 000
Travaux	1 724 000	Partenaires privés	1 500 000
Aménagements intérieurs	336 000	Institut Paul Bocuse	360 000
Total	2 060 000 HT	TOTAL	2 060 000 HT

Eu égard à l'intérêt du projet, il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention d'investissement de 100 000 € au profit de l'association "Institut Paul Bocuse" pour son projet de création d'un laboratoire du design du service.

Cette subvention versée par la Métropole de Lyon à l'institut Paul Bocuse s'inscrit dans le cadre du régime d'aide des collectivités territoriales à l'investissement immobilier aux entreprises en vue de la création d'un laboratoire du design du service régi par le règlement général d'exemption par catégorie (RGEC) n° 651/2014 adopté par la Commission européenne le 17 juin 2014.

La participation financière de la Métropole de Lyon fait l'objet d'une convention de subvention particulière avec l'institut Paul Bocuse ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet de création d'un laboratoire du design de service porté par l'institut Paul Bocuse.

2° - Décide :

a) - l'individualisation de l'autorisation de programme P02 - Rayonnement national et international pour un montant de 100 000 € en dépenses à la charge du budget principal sur l'opération n° 0P02O4789,

b) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 100 000 € au profit de l'association "Institut Paul Bocuse" dans le cadre du règlement général d'exemption par catégorie (RGEC),

c) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'Institut Paul Bocuse définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

3° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

4° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 20422 - fonction 632.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2015.